

Procès-verbal de la 5^e séance ordinaire du Conseil d'établissement

À l'école de l'Odysée

Mercredi 26 mars 2025 de 18 h 30 à 20 h 30

Sont présents

Poste	La composition	Groupe représenté
1	Mme Anne Kadima	Représentante des parents
2	M. Yassine Acherkiy	Représentant des parents, CCP
3	Mme Nathalie Miron	Représentante des parents, vice-présidente
4	Mme Marie-France Fortier	Représentante des parents, présidente
1	Mme Isabelle Roy	Enseignante
2	Mme Patricia Pelletier	Orthopédagogue, secrétaire du conseil
3	Josée Léger	Enseignante (substitut)
4		

Seront également présents à la table du conseil :

	Mme Corine Rioux	Directrice adjointe de l'école
	Mme Magalie Michaud	Directrice de l'école

Sont absents

1	Mme Irene Ghatas	Représentant du personnel de soutien, SDG
2	Mme Nabila El Ateri	Enseignante

44	La convocation, le quorum et les présences :
	Madame Fortier, présidente, ouvre la séance à 18 h 40 après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
45	L'adoption de l'ordre du jour :
OD 24-25, 33	CONSIDÉRANT Que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;
	CONSIDÉRANT Que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;
	EN CONSÉQUENCE Sur proposition de Mme Fortier et appuyé par Mme Miron, il est résolu;
	D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 mars 2025 En y ajoutant les points a) Traiteur

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	44	a) Adoption de l'ouverture de la séance par la présidente b) Présences – vérifications et quorum	Adopte Constate
2 min.	45	Adoption de l'ordre du jour	Adopte
10 min.	46	Question(s) du public	
2 min.	47	Adoption du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2024	Adopte
5 min.	48	Suivi(s) au procès-verbal	
2 min.	49	Correspondance	Informe
10 min.	50	Les rapports et la reddition de comptes : a) Rapport du président; b) Rapport de la direction; c) Rapport du service de garde;	Informe
30 min. : 10 min. 5 min. 5 min. 5 min. 5 min.	51	Travaux du conseil : a) Cours d'école – travaux à venir; b) Horaire de l'élève : c) Frais chargés aux parents; d) Activités éducatives; e) Formation intimidation et violence - MEQ.	Informe Approuve Établit Approuve Fait
5 min.	52	Affaires nouvelles : a) Traiteur b)	Approuve
2 min.	53	Levée de la séance	Adopte
10 min.	54	Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	

46	Questions du public :
	Question du public : aucune.

47	Adoption du procès-verbal de la séance du 5 février 2025 :
OD 24-25, 34	Madame Marie-France Fortier, présidente, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent. PRÉAMBULE
	Que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion; CONSIDÉRANT
	Sur proposition de Mme Fortier et appuyé par Mme Miron, il est résolu; EN CONSÉQUENCE
	Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025 tel que déposé. D'ADOPTER
	Document disponible sur demande.
48	Suivi(s) au procès-verbal :
49	Correspondance :
	Aucune correspondance.

50

Les rapports et les redditions de comptes :

Rapport de la présidente :

39-a)	Rien à rapporter.
-------	-------------------

Rapport de la directrice : Madame Rioux

39-b)	Récréations	Difficile pendant les récréations depuis le retour de la Semaine de relâche. Jérôme pompe l'eau des deux cours de récréation. Aujourd'hui, la récréation a eu lieu dans le débarcadère d'autobus.
	Comité code de vie + plan santé bien-être	Un comité travaille à la refonte de notre code de vie accompagnée d'une conseillère pédagogique. Ils sont en train de revoir la thématique de notre école avec le logo. Par la suite, nous allons travailler sur notre site internet qui en a grandement besoin.
	Visite du directeur général adjoint – Alain Lavoie	Visite de l'école.
	Soirée des parents	Succès. Beaucoup de parents. Présences d'élèves bénévoles + Distribution des biscuits (campagne de financement par les parents de 6 ^e année)
	Journée de carnaval d'hiver	Journée avant de partir pour la Semaine de relâche. Différentes activités organisées au parc Alexander. Le soleil était de la partie.
	Atelier Cumulus	Pour nos élèves de 6 ^e année. Sensibiliser les élèves aux drogues : qu'est-ce que cela fait au corps d'un point de vue scientifique.
	Normes et modalités d'évaluation	Travail sur notre guide pour arrimer nos pratiques évaluatives ainsi que le document dans lequel nos normes sont présentées pour le rendre plus convivial.
	Formation enseignement efficace	Deux nouvelles cohortes sont en formation sur les pratiques efficaces selon la recherche.
	Vaccination	Pour nos élèves de 4 ^e année avec notre super bénévole Francine.
	Neurones atomiques	Pour le 1 ^{er} cycle : électricité statique

Communautés d'apprentissage professionnelles	Début de nos CAPs cette semaine. Analyse des résultats et des dépistages. On partage nos pratiques et l'on échange nos stratégies pour mieux faire apprendre nos élèves.
Atelier d'entaillage de l'érable en avant de l'école	Madame Marguerite a entaillé l'érable avec des élèves d'accueil. Récolte de l'eau d'érable avec 3 groupes. Faire bouillir l'eau avec les parents des classes d'accueil.
Temps des sucres	Selon notre projet éducatif, nous avons comme objectif de faire découvrir la culture québécoise à nos élèves à travers les traditions pour développer le sentiment d'appartenance.
Atelier de courtepoinTE	Par madame Marguerite de concert avec la travailleuse sociale et l'intervenante communautaire scolaire. Les parents d'accueil sont invités à participer à l'activité pour créer une œuvre collective.
M. Archambault	Il fait des ateliers dans les classes. Compose des chansons et invente les paroles.
Génie en BD	Finale des 6 ^e année.
Rencontre avec le député fédéral Monsef Derraji	Organisée par Rahouadja, présentation d'un projet d'École communautaire. Demande de subvention. Partenariat à développer avec le Vent de l'Ouest pour le jardinage, bibliothèque, ateliers de tricots...
Semaine contre l'intimidation et la violence	Il y a eu un visionnement pour le personnel le mardi et un autre pour les élèves le jeudi. D'autres activités ont eu tout au long de la semaine.
Vert-Cité	Début d'un partenariat avec l'organisme Vert-Cité qui va nous appuyer dans nos divers projets environnementaux. - Juin, atelier aux élèves de 1^{re} année sur les pollinisateurs. En septembre, - Atelier sur le recyclage et le compostage. Décembre : demande de subvention à la ville de Montréal pour budget jardin (achat de bacs)
Visite du député à l'école	Monsef Derraji est venu rencontrer les joueurs d'échecs à l'école et remettre un livre sur les échecs. Une élève a pu même jouer une partie avec une autre élève.
Créations de masques	Madame Florence et madame Aïcha ont organisé une activité de créations de masques en plâtre avec les parents et élèves d'accueil intéressés. Objectif de créer des liens avec les familles et d'ouvrir les portes de l'école pour créer un climat de confiance.
Scellants dentaires	Par notre super hygiéniste Nancy du CLSC Pierrefonds pour des élèves ciblés.

	Projet d'œuvre sur les casiers	Commencé à l'automne, le projet se poursuit avec nos élèves de 5 ^e année pour décorer les casiers avec Pascal Larivière, artiste peintre.
--	---------------------------------------	--

Rapport du Service de garde

39-c)	Reporté à la prochaine réunion.
-------	---------------------------------

51	Les travaux du conseil d'établissement :	
51-a)	Cours d'école – travaux à venir	
	PRÉAMBULE	Mme Michaud nous informe que des soumissionnaires sont venus voir la cour. L'an prochain, Hermann-Nelson pour les systèmes de chauffage de l'ancienne partie de l'école seront changés.
	De ce fait	Les travaux auront lieu cet été dans la cour.
51-b)	Horaire de l'élève	
OD 24-25, 35	PRÉAMBULE	Mme Michaud présente l'horaire de l'élève avec un léger changement : le préscolaire des classes SSPA ira à la récréation à la même heure que les autres élèves du primaire à 13 h 42.
	CONSIDÉRANT	Que le début et la fin de la journée sont les mêmes et n'impacte pas sur l'arrivée ou le départ des enfants, le conseil d'établissement approuve les changements apportés par la direction de l'école.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'APPROUVER	L'horaire de l'élève telle que déposée.
		Document disponible sur demande.
51-c)	Frais chargés aux parents	
OD 24-25, 36	PRÉAMBULE	Mme Michaud, directrice, propose au conseil d'établissement d'établir des principes d'encadrement des couts demandés aux parents selon les exemples fournis dans le procédurier.

		Qu'en vertu de l'article 77.1 de la LIP, le conseil d'établissement établit certains principes d'encadrement du cout des documents visés au troisième alinéa de l'article 7. Les principes ainsi établis sont pris en compte dans le cadre de l'approbation du choix des manuels scolaires et du matériel didactique, visée au paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 96.15. Ces principes sont établis [...] en tenant compte de la politique du centre de services scolaire adoptée en vertu de l'article 212.1 [...].
	CONSIDÉRANT	
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil
	D'ÉTABLIR	Que pour chaque élève, la contribution financière qui peut être exigée à un parent ne peut excéder 121 \$ pour les frais du matériel didactique; Que le montant de la contribution financière demandée aux parents pour les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe ne peut pas augmenter de plus de 10 % d'une année à une autre, à moins qu'il y ait un projet spécial approuvé par la direction; De favoriser, parmi des documents ou du matériel didactique de qualité égale, ceux qui coutent le moins cher; Que la réutilisation du matériel d'une année à l'autre sera favorisée; De fournir le matériel pour les élèves d'accueil moyennant un cout. Document disponible sur demande.
51-d)	Activités éducatives	
OD 24-25, 37		Mme Michaud fait l'énumération des activités éducatives auxquelles les élèves de certaines classes participeront :
	PRÉAMBULE	1. Biodôme 9 juin 2. 840 Aréna + cantine 3. Parc Sentanielle + secondaire 4. Promenade dans le vieux 5. Jeux d'eau 6. Balade en métro 7. Caserne de pompier 8. Écorécro 9. Achat à l'épicerie 10. Louer des vélos 11. Tournoi inter-écoles de Génie en BD 29 avril
	CONSIDÉRANT	Que conformément à l'article 87 de la LIP, celles-ci doivent être approuvées par le conseil d'établissement.
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil

	D'APPROUVER	Les activités intégrées présentées aujourd'hui. Documents disponibles sur demande.
51-e)	Formation intimidation et violence - MEQ	
	PRÉAMBULE	Mme Michaud nous informe sur la nouvelle formation concernant l'intimidation et la violence du MEQ.
	CONSIDÉRANT	Que la formation est obligatoire seulement pour les membres parents effectuant du bénévolat dans les écoles
	EN CONSÉQUENCE	Il n'est pas nécessaire pour les membres du conseil de suivre cette formation s'ils ne sont pas en présence d'élèves.
52	Affaires nouvelles :	
a) & b) OD 24-25, 38	a) Information	Barbecue des finissants organisé par les parents : vendredi 23 mai, en cas de pluie, remis au vendredi 30 mai. Également, la remise de diplôme aura lieu le jeudi 12 juin.
	b) Traiteur 2025-2026	PRÉAMBULE L'école offre un service de traiteur (Le lunch) et doit faire un choix de fournisseur pour les utilisateurs.
	CONSIDÉRANT	Qu'il n'y a pas de plainte de la part des usagers et que le service est adéquat,
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil,
	D'APPROUVER	Le renouvellement du contrat avec le traiteur <i>Le Lunch</i> .
		L'école ne prend aucune commande ni aucun paiement pour le service du traiteur. Voir le site : www.lelunch.ca
53	Levée de la séance :	
OD 24-25, 39	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	Il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 06.
54	Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :	
		M. Acherkiy nous fait part des différents points discutés en CCP.
		Il fait partie également de la Fédération des comités de parents du Québec



		Note concernant la formation sur l'intimidation et la violence de M. Rudi Maghuin : « La présidence du CP m'a demandé de vous écrire afin de vous annoncer qu'après vérification auprès de maitre Lucie Roy (directrice adjointe du Service des affaires juridiques et corporatives), la formation du MEQ sur l'intimidation et la violence, vous ayant précédemment été présentée, n'est pas obligatoire pour tous les parents membres du CP et des CE, mais qu'elle l'est seulement pour les membres parents effectuant du bénévolat dans les écoles. » Courriel du 19 mars 2025
--	--	---